



Consultation nationale sur des nouveaux projets de programmes de cycle 4 et de collège

publié le 11/06/2026

Descriptif :

Une consultation sur des projets de programmes pour le cycle 4, ainsi que celui pour l'histoire des arts au collège est organisée du lundi 18 mai au vendredi 19 juin 2026.

Contexte

Par une lettre de saisine en date du 13 mars 2024, la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a demandé au Conseil supérieur des programmes (CSP) de revoir l'ensemble des programmes du cycle 1 au cycle 4 autres que français, mathématiques et langues vivantes étrangères et régionales.

Le CSP a mis en ligne en juin et juillet 2025 les projets de programmes suivants pour le cycle 4, ainsi que celui pour l'histoire des arts au collège.

[Télécharger le projet de programmes de technologie du cycle 4](#)

Une consultation sur ces projets de programmes est organisée du lundi 18 mai 2026 au vendredi 19 juin 2026.

Une consultation de la communauté éducative

Le ministre a souhaité engager une large consultation pour recueillir l'avis et les suggestions de la communauté éducative sur les projets de programmes élaborés par le Conseil supérieur des programmes.

Cette consultation nationale constitue une étape à part entière dans le processus d'élaboration du programme. Les projets de programmes seront ensuite présentés au Conseil supérieur de l'éducation puis publié au Journal officiel et au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Modalités de consultation pour les professionnels de l'éducation

Un questionnaire en ligne individuel et anonyme est proposé. Il permet d'interroger :

l'appréciation générale des projets de programmes ;
les contenus d'enseignement ;
la mise en œuvre du programme en classe.

Des espaces d'expression libre permettent de formuler des remarques et des suggestions.

[Demander un accès personnalisé au questionnaire de la consultation.](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.